



BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2017

MINISTÈRE ET GOUVERNEMENT

MRC ET MUNICIPALITÉS

CITOYENS ET COMITÉS DE CITOYENS

Association des propriétaires du Lac Charest

En date du 11 septembre 2017, ils réitèrent leur demande concernant le remboursement du déneigement des chemins du secteur du Lac Charest pour l'hiver 2017-2018.

COMITÉS MUNICIPAUX

Fabrique St-Éloi-les-Mines

En date du 10 septembre 2017, une copie du livre du centenaire, desserte de St-Éloi-les-Mines et une lettre de remerciements pour notre soutien financier en vue de la matérialisation du cahier souvenir du centenaire.

ORGANISMES DE SERVICES ET FOURNISSEURS MUNICIPAUX

Environex

- Rapport d'analyse de l'eau potable du 12 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **BHAA : 0, bactéries atypiques : 0, coliformes totaux : 1 et E coli : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 12 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban : **Cuivre : 0.040 mg/L, Plomb : 0.001 mg/L**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 18 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban: **Cuivre : 0.043 mg/L, Plomb : 0.001 mg/L**

- Rapport d'analyse de l'eau potable du 18 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines: **Cuivre : 0.066 mg/L, Plomb : 0.001 mg/L**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 18 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines: **Cuivre : 0.067 mg/L, Plomb : 0.001 mg/L**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 21 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **Turbidité : <0.1**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 21 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban : **Turbidité : <0.1**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 22 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **BHAA : 0, bactéries atypiques : 0, coliformes totaux : 0 et E coli : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 22 septembre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M: **BHAA : 0, bactéries atypiques : 0, coliformes totaux : 0 et E coli : 0**

AUTRES ORGANISMES ET FOURNISSEURS

Le Bulletin Mékinac

En date du 12 septembre 2017, demande de commandite pour le spectacle-bénéfice du Bulletin Mékinac qui se tiendra le 13 octobre 2017, à la salle Denis Dupont de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Cette 5e édition mettra en vedette non seulement l'humoriste Billy Tellier, mais également des jeunes humoristes de la relève issus du territoire de la MRC des Chenaux et de Mékinac, en première partie. Ils nous offrent une association privilégiée, à titre de commanditaire, pour un montant de 220 \$. À ce montant, ils nous offrent 2 paires de billets pour assister au spectacle (valeur de 160 \$), une publicité lors de la soirée, sur leur site web (700 visiteurs/mois) et leur page facebook (809 fans). (Valeur de 500 \$).

Comité organisateur du projet Partage 2017

En date du 21 septembre 2017, demande d'aide financière pour le projet qui consiste à faire une levée de fond avec comme objectif la somme de 10 000 \$ dans le but de fournir des vêtements d'hiver à une centaine d'enfants défavorisés de la région de Mékinac. (10 municipalités). Ce projet est parrainé par les chevaliers de Colomb de Ste-Thècle et de St-Tite en partenariat avec La Maison des Familles de Mékinac et l'Aubainerie de Shawinigan.

Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

Rencontre d'automne 2017, le 21 octobre 2017 à 9h à l'école secondaire Chavigny de Trois-Rivières. Le coût d'inscription est de 25 \$ (diner inclus) taxes en sus. Date limite d'inscription le 13 octobre.

Club motoneige Alton inc.

Demande à la municipalité de voter une nouvelle résolution afin d'avoir la disponibilité des sommes pour l'exécution des travaux sans devoir interrompre ces dit travaux afin de ramener le sentier dans notre municipalité. Ce sentier est très important pour le bon fonctionnement de nos commerces. Cette résolution au montant de 10 000\$ serait dans l'éventualité d'un dépassement de coût par des travaux imprévus. Les sommes recueillies présentement :

- 5 000\$ par le Club Motoneige Alton inc.
- 5 000\$ par la députée Mme Julie Boulet
- 2 000\$ Caisse de l'ouest de Portneuf
- 5 000\$ Municipalité
- Plus un montant maximal de 35 000\$ du FDT régional (ou 50% des travaux)